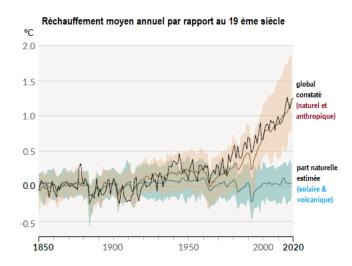
Climat: la mobilisation est-elle suffisante?



Notre maison brûle toujours mais nous ne pouvons plus regarder ailleurs : les annonces de catastrophes liées au dérèglement climatique affluent laissant désormais muets les climatosceptiques.

Depuis 50 ans les alertes scientifiques ont été ignorées, voire combattues, par ceux qui craignaient que leurs intérêts à court terme soient contrecarrés, par des décideurs politiques ou économiques ou même, entre nous, par des citoyens ordinaires tenant à leurs habitudes de vie confortables.

En 1972 Dennis Meadows et son équipe du MIT (*Massachussets Institute of Technology*) avaient conclu au danger de la croissance démographique humaine et de ses activités économiques dans un monde où les ressources environnementales ne sont pas infinies. Ce n'est qu'en 1988 que l'inquiétude soulevée par cet impact anthropique engendra la création du GIEC¹, dont les rapports ont suscité ensuite maintes controverses dilatoires.



Mais aujourd'hui on ne peut que se rendre à l'évidence de son 6ème rapport :



- l'influence humaine sur le système climatique est scientifiquement établie;
- l'émission de gaz à effet de serre (GES), ralentie après la COP21 de 2015, augmente à nouveau;
- sur la lancée actuelle, l'objectif de la COP
 21 (≤ +1,5°C) est inatteignable ;
- sans effort supplémentaire, ce sera +3,2
 °C à la fin du siècle; un monde invivable pour l'humanité.

Le rêve d'une adaptation salvatrice aux perturbations climatiques est illusoire, l'urgence est bien d'en juguler les causes. Des initiatives en ce sens ont déjà démarré, il est vital de les conforter en suivant les préconisations du GIEC.

¹ GIEC : Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat En anglais : IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change)

Le GIEC

Le GIEC a été créé en 1988 par l'ONU et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), en ayant pour mandat d'évaluer impartialement et scientifiquement les informations internationales sur le climat.

Il est composé de centaines d'experts scientifiques bénévoles (climatologues, économistes...) mandatés par les gouvernements des pays membres et choisis en fonction de leurs compétences pour suivre la production scientifique mondiale en matière de climat et la synthétiser en produisant des scénarios d'évolution et leurs marges d'incertitude.

Le GIEC est organisé en trois groupes de travail principaux :

- Le Groupe I fait le point sur la recherche scientifique dans le domaine de l'évolution du climat.
- Le Groupe II traite des impacts sociaux et environnementaux et des possibilités pour s'y adapter.
- Le Groupe III examine les moyens d'atténuation du changement climatique en général.

Le bureau du GIEC est composé de 36 membres, dont un président et trois vice-présidents.



Les chercheurs du Centre de Saclay du CEA ont joué un rôle primordial au sein du GIEC avec Jean Jouzel, vice-président du Conseil scientifique jusqu'en 2015, et le jouent encore depuis avec Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du groupe I.

Le GIEC a publié ses rapports tous les 5 à 6 ans, et le premier a servi de base à la « Conventioncadre des Nations unies sur les changements climatiques », à l'origine des « Conférence des Parties » (COP) tenues annuellement depuis 1995

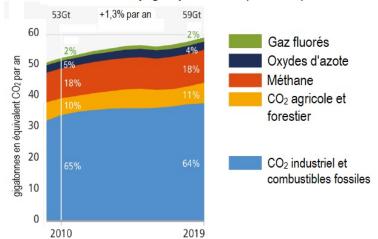
Le GIEC est financé par 195 États membres pour un budget annuel de l'ordre de seulement 6 millions d'euros, où seules les prestations d'appui technique sont rémunérées. La France contribue pour 1 million d'euros par an, contribution majeure dans ce petit panier par une goutte symbolique de notre budget national.

Pour en savoir plus :

https://www.cea.fr/comprendre/Pages/climat-environnement/essentiel-sur-le-giec.aspx

Le 6ème rapport du Groupe III du GIEC

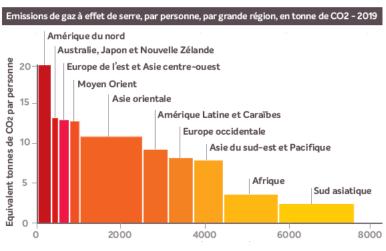
Emissions anthropogéniques de GES (2010-2019)



Publié le 4 avril 2022, ce 3^{ème} volet du rapport s'appuie sur :

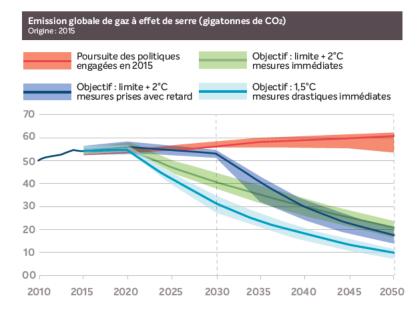
- celui du groupe I, montrant que le réchauffement climatique est indubitablement lié à l'émission de GES (gaz à effet de serre),
- celui du groupe II, montrant l'inégale répartition des impacts de ce réchauffement.

Les responsabilités et les nuisances sont inéquitablement réparties :



Cumul démographique en millions d'habitants (l'aire représente l'émission de la zone)

- la moyenne mondiale émise par individu est de 6,9 tonnes de GES par an mais est supérieure à 9 tonnes dans les pays développés,
- la délocalisation industrielle a exporté un énorme cumul d'émissions,
- les classes supérieures et moyennes émettent 4 fois plus de GES par personne que les classes précaires, pourtant bien plus peuplées,
- et ces précaires souffrent le plus du dérèglement climatique, principalement dans les pays qui émettent le moins.



Les mesures engendrées par l'objectif de la COP 21 de 2015 escomptaient un plafonnement des émissions de GES. Or l'application des politiques de réduction engagées n'a pas stoppé l'augmentation des émissions. Contenir le réchauffement sous la barre de +1,5°C en 2100 n'est plus possible avec le déphasage et le retard pris

Le réchauffement peut être encore limité à +2°C à condition d'agir énergiquement et au plus tard d'ici 2030

Alors, pour limiter le réchauffement sous la barre de +2°C, le rapport du groupe III prescrit des actions étendues et énergiques :

- Réviser à la hausse les objectifs_: la réduction des émissions mondiales de GES définie en 2019 doit passer à -27% en 2030 pour atteindre -63 % en 2050. Les Européens en produisant beaucoup se doivent de tenir leur promesse pour 2030 : -55% (l'année de référence est 1990)²
- S'éloigner des énergies fossiles : d'ici 2050, arrêter le charbon, 60% de pétrole, 70% de gaz naturel.
- **Développer les énergies renouvelables** : leur compétitivité doit permettre la transition en association avec le renforcement des efforts de sobriété et d'efficacité énergétiques.
- Relocaliser la production : pour réduire le bilan carbone des produits.
- **Décarboner le transport :** moderniser la propulsion des transports longs ou lourds (maritimes, aériens, terrestres) ; privilégier l'électrique pour les déplacements courts (individuels ou collectifs).
- Changer les habitudes: la sobriété peut conduire à une réduction des émissions de GES de 40 à 70 % d'ici à 2050 en évitant le gaspillage alimentaire, en diminuant les protéines animales, en optimisant ses déplacements, en privilégiant les moyens de transport les moins carbonés, en télé-travaillant quand c'est possible, en réparant plutôt qu'en rachetant...
- Assainir l'agriculture: par une gestion durable et cohérente avec une alimentation locale et saine; moins d'élevage, c'est réduire les émissions de méthane et d'oxyde d'azote, c'est aussi libérer des terres pour la séquestration du carbone (reboisement) et pour la production d'énergie renouvelable; il faudra soutenir les pays en voie de développement pour en obtenir l'adhésion.
- Transformer la ville: la part urbaine, constituant les deux tiers des émissions mondiales, nécessite la mise en œuvre de politiques spécifiques adaptées (optimisation énergétique, bâtiments neutres ou à énergie positive, stockage carbone).
- Séquestrer le CO2 : les possibilités naturelles pour capturer le carbone sont désormais insuffisantes pour restocker l'excès déjà libéré ; absorber autant de GES qu'on en émet nécessite des moyens artificiels actuellement immatures et qu'il convient de développer.

Tout ceci tout est à réaliser en veillant à ne pas tomber dans les effets pervers d'un « Green business » regorgeant de fausses bonnes idées, comme par exemple produire outrancièrement de l'énergie avec l'agriculture ou la forêt en les détournant de leur fonction première : nourrir la population et stabiliser notre écosystème.

Voilà, le panorama complet de ce qu'il nous reste à faire dans l'urgence pour conserver un monde humainement viable.

En espérant aussi dans la mise en œuvre effective des bonnes intentions des PCAET³ des collectivités territoriales ...

² En **île de France** l'effort avait bien commencé avant 2015 mais semble stagner depuis. Voir notre article Diagnostic Plan Climat

³ PCAET : Plan climat-air-énergie territorial